

# Systemes d'adressage postal

Janvier 2010



**UPU** UNION  
POSTALE  
UNIVERSELLE

## **L'adressage international**

---

## Eléments d'une adresse

Le Bureau international recense tous les éléments qui peuvent entrer dans la composition d'une adresse internationale sur la base des adresses types collectées auprès de tous les Pays-membres de l'UPU.

La liste des éléments d'adresses internationales comprendra pour chaque élément:

- le code unique de l'élément;
- le nom de l'élément;
- la définition de l'élément;
- des exemples spécifiques de plusieurs pays montrant les différentes utilisations de l'élément.

Cette liste fera partie intégrante d'une norme de l'UPU qui comprendra en plus, pour chaque pays, une description formalisée de la structure des adresses types du pays. Cette description formalisée, fournie en langage naturel et dans d'autres langues (XML, etc.), comprendra donc pour chaque pays et chaque adresse type:

- la position de chaque élément de l'adresse sur une ligne;
- l'indication si l'élément est obligatoire ou facultatif;
- des règles de mise en pages décrivant entre autres les conditions dans lesquelles:
  - une ligne logique peut être divisée en deux lignes physiques;
  - deux lignes logiques peuvent être contractées en une ligne physique;
  - des mots peuvent être abrégés, etc.

La description formalisée des structures des adresses types des pays ne sera pas incluse dans cette brochure, mais fera l'objet d'une publication séparée dans le cadre des normes de l'UPU.

Une première version de cette norme a été publiée en 2003. Une version mise à jour est actuellement disponible, sous le nom de «S42-6: International postal address components and templates» dans le Recueil de normes techniques de l'UPU.

La norme comprend une description formalisée des structures des adresses types d'environ seize pays.

Pour avoir des informations détaillées, veuillez nous contacter à notre adresse e-mail :

[postcode@upu.int](mailto:postcode@upu.int)

## Libellé d'une adresse internationale

Le libellé d'une adresse pour un envoi international est soumis aux recommandations émises par les pays d'origine et de destination de l'envoi. Plus précisément, la partie de l'adresse qui indique le pays de destination est régie par les recommandations du pays d'origine, alors que le reste de l'adresse est soumis aux recommandations du pays de destination<sup>1</sup>.

Sur vos envois internationaux, **dans tous les cas, le nom du pays** du destinataire doit être imprimé:

- sur la *dernière ligne* de l'adresse;
- en *majuscules*;
- de *préférence dans la langue du pays d'expédition* et/ou dans une langue connue sur le plan international.

## Caractères

L'article RL 123.3.3 du Règlement de la poste aux lettres de l'UPU définit précisément les règles régissant les jeux de caractères à utiliser dans les adresses internationales: «L'adresse du destinataire sera libellée de manière précise et complète. Elle sera écrite très lisiblement en caractères latins et en chiffres arabes. Si d'autres caractères et chiffres sont utilisés dans le pays de destination, il est recommandé de libeller l'adresse également en ces caractères et chiffres. Le nom de la localité de destination et le nom du pays de destination, écrits en lettres capitales, seront complétés, le cas échéant, par le numéro de code postal ou le numéro de la zone de distribution correspondant. Le nom du pays de destination est écrit de préférence dans la langue du pays d'origine. Afin d'éviter toute difficulté dans les pays de transit, il est souhaitable d'y adjoindre le nom du pays de destination dans une langue connue sur le plan international. Certaines administrations peuvent recommander que le code postal indiqué sur les envois à destination des pays qui recommandent de le placer devant le nom de la localité de destination soit précédé du code pays EN ISO 3166-1 Alpha 2 suivi d'un trait d'union. Cela ne signifie en aucun cas que le nom du pays de destination ne doive pas être écrit en toutes lettres»

Exemple 1: L'adresse d'un envoi déposé en Grande-Bretagne à destination des Emirats arabes unis sera donc en principe libellée une fois en caractères latins et une fois en caractères arabes:

MR. OMAR HUSSAIN  
P.O. BOX 111  
DUBAI  
UNITED ARAB EMIRATES

السيد عمر حسين  
ص.ب. 111  
دبي  
الإمارات العربية المتحدة

Exemple 2: L'adresse d'un envoi déposé en Pologne à destination de l'Allemagne contiendra le nom du pays de destination en polonais. Afin d'éviter toute difficulté dans d'éventuels pays de transit, le nom du pays de destination en anglais, ou dans une autre langue connue sur le plan international, viendra compléter l'adresse:

Herrn  
Erich Müller  
Goethestr. 13  
22767 HAMBURG  
NIEMCY – GERMANY

Il est important de bien dissocier les éléments nécessaires à la bonne direction de l'envoi vers le bon pays ❶ de ceux destinés à sa distribution ❷.  
Suivant l'exemple ci-dessus:

<sup>1</sup> Veuillez vous référer au chapitre «Formats des adresses par pays» pour les recommandations des pays concernant le libellé d'une adresse.

Herrn ②  
Erich Müller ②  
Goethestr. 13 ②  
22767 HAMBURG ②  
NIEMCY – GERMANY ①

Pour conclure, nous recommandons donc:

- d'écrire vos adresses en caractères latins et en chiffres arabes; si d'autres caractères et chiffres sont utilisés dans le pays de destination, libellez également l'adresse en ces caractères et chiffres;
- de suivre les recommandations de l'entité postale du pays dans lequel vous déposez vos envois en ce qui concerne l'indication du pays de destination (élément ①);
- de suivre les recommandations de l'entité postale du pays de destination en ce qui concerne le reste de l'adresse (éléments ②);
- d'écrire toujours le nom du pays de destination dans une des langues utilisées dans le pays où vous déposez vos envois; si cette langue n'est pas une langue internationalement connue, veuillez adjoindre le nom du pays de destination dans une langue connue sur le plan international.

## Positionnement de l'adresse sur l'enveloppe

Un positionnement correct de l'adresse est nécessaire pour:

- rechercher rapidement l'adresse du destinataire en lecture optique;
- faciliter le tri manuel, automatique et la distribution.

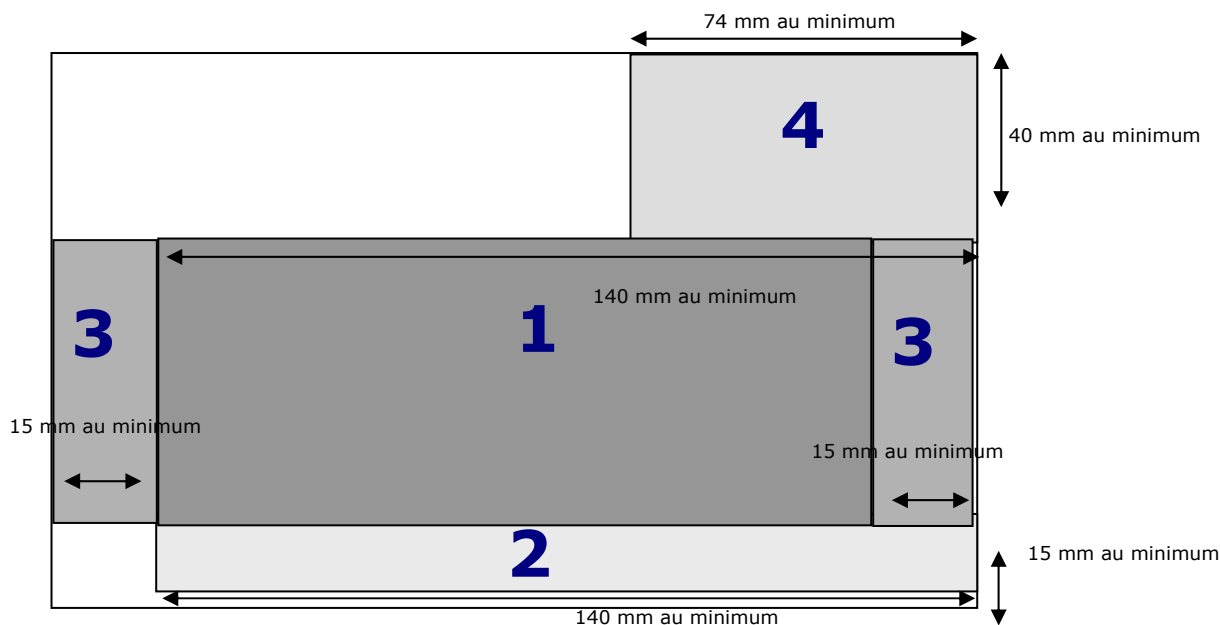
La zone réservée à l'adresse du destinataire se situe au recto de l'objet:

- à **15 mm** du bord latéral droit;
- à **15 mm** du bord inférieur;
- à **40 mm** du bord supérieur (tolérance 2 mm);
- à **140 mm** au maximum du bord latéral droit.

Aucune mention ou graphisme parasite ne doit apparaître:

- à **droite** de l'adresse;
- **en dessous** de l'adresse;
- à **gauche** de l'adresse dans une zone large d'au moins **15 mm** allant de la première ligne de l'adresse au bord inférieur de l'envoi;
- dans une zone de **15 mm de hauteur** à partir du bord inférieur de l'objet et de **140 mm de longueur** à partir du bord droit de l'objet; cette zone peut se confondre en partie avec celles définies ci-dessus.

Ces valeurs sont des **valeurs limites fixées par l'UPU** et diffusées dans le Règlement de la poste aux lettres, article RL 128 «Envois normalisés». Chaque pays peut adapter ces valeurs en prenant soin de ne pas dépasser les valeurs limites.



1. Zone d'adresse du destinataire.
2. Zone d'indexation ou de codage (à laisser vierge).
3. Zone de détection de l'adresse (à laisser vierge).
4. Zone réservée à l'affranchissement et à l'oblitération.